



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 30 JUIN 2021

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2021-067 / 7-2-6-3

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 24 juin 2021, se sont réunis en séance à huis clos à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 29 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. ALLARDIN, C. AMACHANTOUX, C. BADREDDINE, H. BARADEL, A. BELLEVILLE, F. BEVILACQUA, P. BONNARDON, F. BRABRI, M. CHASSON, G. DA COSTA, A. FAVIER, N. FAYOLLE, A. GAL, B. GATTAZ, B. GRANDCAMP, M. GUICHERD-DELANNAZ, B. HUET, A. LE BOURDONNEC, E. LIVERNAIS, M. MISTRE, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, B. PARIS-BERNARD, J. POLAT, L. RUELLO-MOGORE, B. SARRAT, S. VALENTIN, J. VIAL.

Représentés : J-P. ALIBEU, P. CHUNG-PEREZ, F. DUFFOUR, N. JULLIARD, A. MOTTE, B. SEVEN.

La secrétaire de séance désignée est G. DA COSTA.

OBJET : FINANCES / TARIFS DES SERVICES ET PRESTATIONS : Vie sportive - Équipements sportifs saison 2021/2022

Rapporteur : Stéphane VALENTIN

EXPOSE : Il convient d'adopter de nouveaux tarifs s'agissant de la mise à disposition des équipements sportifs pour la saison 2021/2022.

Un taux directeur d'augmentation est fixé à 2 %.

PROPOSITION :

Vu l'avis de la commission sport, culture et vie associative du 17 juin 2021,

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- D'approuver les tarifs de mise à disposition des équipements sportifs pour la saison 2021-2022 présenté dans le document annexé,
- D'appliquer ces nouveaux tarifs à partir du mercredi 1^{er} septembre 2021.

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE** par **31 voix POUR - 4 CONTRE** (A. BELLEVILLE, A. FAVIER, B. HUET, M. MISTRE)
AINSI FAIT ET DELIBERE.



Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,

Julien POLAT

Voiron, ville porte de Chartreuse



Équipements sportifs et véhicule à usage sportif

	TARIFS SAISON 2021-2022 (+2%)		
	Utilisateurs Voironnais		Utilisateurs non Voironnais
	Associations Sportives	Autres organismes	
GYMNASES CHAUTARD ET BARCELONE			
<i>Heure de location</i>	Gratuité	25,82 €	51,51 €
<i>Forfait journée (8h-18h)</i>	Gratuité	213,53 €	426,95 €
<i>Forfait demi-journée (8h-12h30) ou (13h30-18h)</i>	Gratuité	113,06 €	226,00 €
<i>Forfait soirée (18h-24h)</i>	Gratuité	128,19 €	256,30 €
<i>Forfait journée + soirée (8h-24h)</i>	Gratuité	320,29 €	640,58 €
<i>Week-end 2 jours (8h-18h)</i>	Gratuité	384,29 €	768,46 €
<i>Week-end + 1 soirée</i>	Gratuité	469,61 €	939,23 €
PDV SALLE BASSOLI ET SALLE P. DE COUBERTIN			
<i>Heure de location</i>	Gratuité	31,68 €	63,23 €
<i>Forfait journée (8h-18h)</i>	Gratuité	262,07 €	524,00 €
<i>Forfait demi-journée (8h-12h30) ou (13h30-18h)</i>	Gratuité	138,76 €	277,38 €
<i>Forfait soirée (18h-24h)</i>	Gratuité	157,34 €	314,56 €
<i>Forfait journée + soirée (8h-24h)</i>	Gratuité	393,11 €	786,20 €
<i>Week-end 2 jours (8h-18h)</i>	Gratuité	471,65 €	943,15 €
<i>Week-end + 1 soirée</i>	Gratuité	576,36 €	1 152,73 €
POLE DE VOUISE : SALLES DE BOXE, DE JUDO et DE KARATÉ			
<i>Heure de location</i>	Gratuité	21,12 €	42,24 €
<i>Forfait journée (8h-18h)</i>	Gratuité	52,08 €	104,02 €
<i>Forfait demi-journée (8h-12h30) ou (13h30-18h)</i>	Gratuité	31,09 €	62,05 €
<i>Forfait soirée (18h-24h)</i>	Gratuité	31,74 €	63,36 €
<i>Forfait journée + soirée (8h-24h)</i>	Gratuité	78,97 €	157,94 €
<i>Week-end 2 jours (8h-18h)</i>	Gratuité	94,58 €	189,16 €
<i>Week-end + 1 soirée</i>	Gratuité	115,31 €	230,48 €

TARIFS SAISON 2021-2022 (+2%)			
Utilisateurs Voironnais			Utilisateurs non Voironnais
Associations Sportives	Autres organismes		
SALLE DES PRAIRIES			
<i>Heure de location</i>	Gratuité	17,17 €	34,34 €
<i>Forfait journée (8h-18h)</i>	Gratuité	42,34 €	84,58 €
<i>Forfait demi-journée (8h-12h30) ou (13h30-18h)</i>	Gratuité	25,29 €	50,45 €
<i>Forfait soirée (18h-24h)</i>	Gratuité	25,82 €	51,51 €
<i>Forfait journée + soirée (8h-24h)</i>	Gratuité	64,20 €	128,42 €
<i>Week-end 2 jours (8h-18h)</i>	Gratuité	76,90 €	153,81 €
<i>Week-end + 1 soirée</i>	Gratuité	93,75 €	187,39 €
TERRAINS DE GRANDS JEUX			
<i>Heure de location</i>	Gratuité	29,01 €	58,03 €
<i>Demi-journée</i>	Gratuité	87,25 €	174,38 €
<i>Journée</i>	Gratuité	174,38 €	348,76 €
PLATEAUX SPORTIFS			
<i>Heure de location</i>	Gratuité	14,61 €	29,01 €
<i>Demi-journée</i>	Gratuité	43,73 €	87,25 €
<i>Journée</i>	Gratuité	87,25 €	174,38 €
Ménage supplémentaire après manifestation			
<i>L'heure de ménage</i>	33,37 €		
Véhicule mis à disposition pour transport de matériel			
<i>Tarif au km</i>	0,74 €		

Pour les assemblées générales annuelles des associations voironnaises, la mise à disposition est consentie à titre gracieux.